

# Contenants

## Inspection, entretien et remise en état

Les contenants, à savoir les conteneurs à lettres, les conteneurs collectifs, les palettes et les sacs à journaux, sont en circulation permanente. Leur résistance est donc constamment mise à l'épreuve. Rien d'étonnant à ce que déchirures et défauts soient leur lot quotidien: l'inspection, l'entretien et la remise en état des contenants ainsi que le déroulement des processus correspondants sont soigneusement organisés par la Poste. Le présent document fournit des informations sur l'entretien des différents contenants et l'ensemble des opérations connexes.

### Contenants défectueux

#### Conteneurs à lettres

La Poste ne remet pas en état les conteneurs à lettres défectueux en raison de leur coût d'acquisition très faible.

#### Conteneurs collectifs

Les conteneurs collectifs font l'objet d'un entretien annuel préventif.

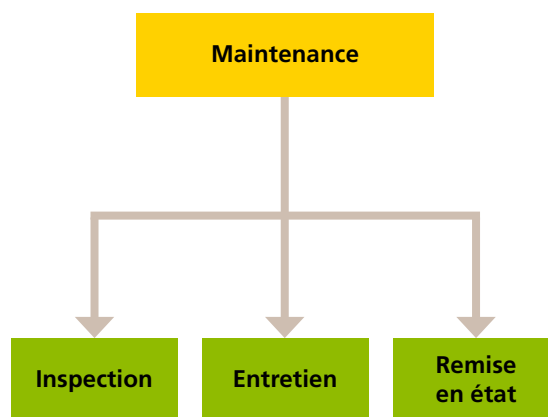
#### Palettes

Les palettes défectueuses ou très sales sont retournées au pool de palettes.

#### Sacs à journaux

Les sacs à journaux défectueux ou très sales sont recyclés.

### Aperçu global du processus de maintenance



### Explications

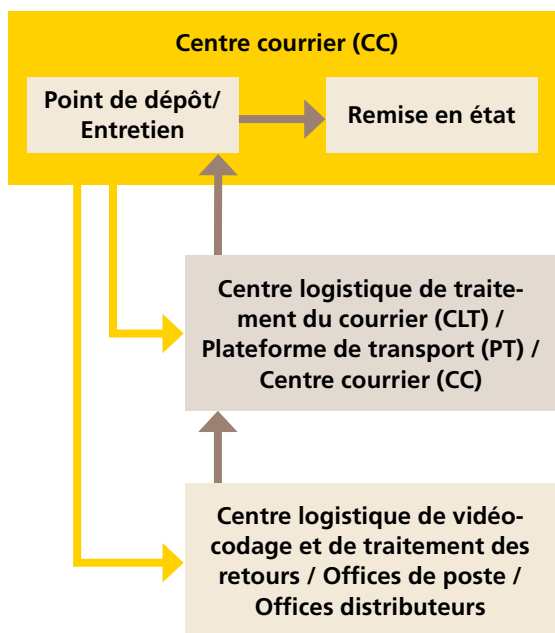
Concepts	Définitions
Maintenance	Processus englobant l'inspection, l'entretien et la remise en état.
Inspection	Evaluation de l'état réel. L'inspection fournit des informations essentielles pour procéder à l'entretien et à la remise en état.
Entretien (préventif)	Engagement de mesures pour préserver l'état théorique. Ces mesures permettent de minimiser les défaillances (contenants et installations) et de maintenir la production.
Remise en état (curatif)	Mise en œuvre de mesures pour restaurer l'état théorique. Il s'agit de mesures engagées suite à une défaillance.
Vignette	Identification des contenants selon l'entretien préventif effectué. Périodicité d'exécution préalablement définie et régulière.

## Processus

### Affectation des missions d'entretien et de remise en état

L'identification des défauts présentés par les contenants s'effectue par l'intermédiaire d'un bulletin (formulaire standard). Ce bulletin est placé sur le contenant vide à l'endroit réservé aux informations ([www.poste.ch/contenantsvides](http://www.poste.ch/contenantsvides)); le cas échéant, il peut être imprimé. Les contenants défectueux sont acheminés vers les centres courrier à des fins d'inspection, d'entretien et de remise en état.

### Principe d'affectation des missions d'entretien et de remise en état:



- Contenants dans le processus de maintenance
- Transport des contenants vides ou pleins

### Tri des contenants

Avant le processus de maintenance proprement dit, les contenants (conteneurs à lettres, contenants collectifs, palettes et sacs à journaux) en mauvais état doivent être préalablement mis de côté.

Les offices d'exploitation sont responsables du tri des contenants. Les contenants inutilisables doivent être munis d'un bulletin standardisé avant d'être acheminés par les transports vers le centre de destination défini.

Au sein des centres courrier, les contenants sont entreposés aux points de dépôt préalablement définis dans l'attente d'une première évaluation (inspection) et du traitement ultérieur.

### Conteneurs à lettres

Le fournisseur assure la récupération et le recyclage en bonne et due forme des conteneurs à lettres, plaques de séparation et couvercles au terme de leur utilisation.

La Poste livre à l'adresse convenue des produits propres et triés, mis au rebut.

### Conteneurs collectifs

Processus de travail dans le cadre de la maintenance des conteneurs collectifs:

- L'inspection représente la première étape.
- Les conteneurs sont ensuite triés et affectés à l'entretien ou à la remise en état / mise au rebut.

### Inspection

Ces inspections sont placées sous la responsabilité du personnel des ateliers SB travaillant auprès des CC de Härkingen et de Zurich-Mülligen.

### Entretien (préventif)

Le personnel (des ateliers) de la Poste travaillant auprès des CC de Härkingen et de Zurich-Mülligen assure l'entretien des conteneurs collectifs.

Une vignette est appliquée sur les conteneurs collectifs à l'issue de l'entretien. Elle est valable un an:



### Remise en état (curatif)

La remise en état des SB s'effectue également auprès des ateliers SB des CC de Härkingen et de Zurich-Mülligen.

C'est aussi ce personnel qui décide de mettre au rebut les SB qui ne sont plus réparables.

## Palettes

La Poste est membre du pool de palettes de la société Holliger (Holpal). Holpal assure la remise en état des palettes. Les offices de poste et les CLT doivent diriger les palettes défectueuses et non échangeables vers le centre courrier situé en amont. Les palettes sont collectées au sein du centre courrier avant d'être transmises à Holpal à des fins de réparation ou d'élimination.

## Sacs à journaux

Les sacs à journaux usés ou très sales doivent être acheminés à l'entrepôt central du centre courrier de Zurich-Mülligen. Le personnel du centre se charge ensuite de répartir les sacs en deux catégories: «A réutiliser» et «A éliminer».

## Rapport pour les contenants PostMail

Les offices d'exploitation doivent apposer ce rapport sur les contenants défectueux ou très sales.

### Rapport pour les SB et Rx défectueux



Expéditeur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Récepteur**

**Centre courrier** (pour SB)  
**Centre colis** (pour Rx)

**Procédure**

1. Compléter le bulletin et fixer sur le conteneur
2. Acheminer le conteneur vers le centre (point de dépôt)
3. Réparation et entretien du conteneur à l'atelier



  
Gebinde Defekt

2015-085 (PM) 06.2015